

La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et exemples

Jean-François Richard, Ph.D.
Vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales
Université de Moncton

Un document-ressource publié par la
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Janvier 2016



**Vous pouvez obtenir des exemplaires additionnels du présent rapport en ligne
(www.cespm.ca) ou auprès de la :**

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
82, rue Westmorland
C. P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1 Canada
Téléphone : 506-453-2844
Courriel : cespm@cespm.ca

Pour avoir un aperçu de la Commission et de ses activités, veuillez consulter le site Web à
l'adresse suivante : www.cespm.ca

ISBN : 978-1-988264-00-4

**La rédaction d'objectifs d'apprentissage :
principes, considérations et exemples**

Table des matières

1. Introduction	1
2. L'objectif d'apprentissage comme guide à la planification, à l'enseignement et à l'évaluation	1
2.1. Les objectifs d'apprentissage généraux.....	2
2.2. L'objectif d'apprentissage spécifique	6
3. La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et autres exemples.....	7
3.1 La rédaction d'objectifs d'apprentissage généraux	7
3.2 La rédaction d'objectifs d'apprentissage spécifiques	7
4. Conclusion	9

ANNEXE

A. La nomenclature dans l'élaboration et la planification de programmes et de cours.....	10
--	----

1. Introduction

La planification de l'enseignement et de l'apprentissage est une tâche d'une importance primordiale servant à préciser les différents éléments qui serviront à l'orientation d'un programme et de tous les cours qui le constituent. Dans le cadre du développement d'un cours, la liste de sujets établie par la professeure ou le professeur peut servir d'outil de planification important, toutefois, elle ne permet pas d'identifier les connaissances, les habiletés et les compétences que les étudiantes et les étudiants devront développer au terme de leurs apprentissages dans le cadre du cours (Prégent, 1990). C'est en rédigeant des objectifs d'apprentissage que la professeure ou le professeur peut définir ces dimensions avec précision. Par conséquent, des objectifs d'apprentissage bien définis préciseront non seulement les finalités à atteindre dans un cours, mais contribueront également à préciser les orientations pédagogiques à privilégier dans la livraison du cours en plus de définir le cadre d'évaluation des apprentissages visés.

Dans une perspective d'assurer la plus grande qualité possible dans nos programmes d'études, **le but de ce document est de présenter une synthèse de principes et de considérations dans le processus de rédaction d'objectifs d'apprentissage.** Un exposé sur cette thématique semble à point étant donné que l'Université de Moncton vient de réviser sa politique d'évaluation de programmes (mai 2013) afin de mieux s'arrimer à la politique révisée de la Commission des études supérieures des provinces maritimes (CESPM, mars 2013) qui met davantage l'accent sur les résultats de l'apprentissage étudiant dans une perspective de transparence et de reddition de compte. Par conséquent, il est à souhaiter que ce document puisse servir à nos travaux collectifs, à partir de l'enseignement en salle de classe jusqu'à la création ou la révision de programmes.

2. L'objectif d'apprentissage comme guide à la planification, à l'enseignement et à l'évaluation

Selon Legendre (2005), l'objectif d'apprentissage, d'un point de vue didactique, se réfère à un «Résultat déterminé avec précision que le sujet doit atteindre pendant ou à la fin d'une situation pédagogique ou d'un programme d'études» (p.943). De façon plus spécifique, l'objectif d'apprentissage «...précise les changements durables qui doivent s'opérer chez le sujet, pendant ou suite à une situation pédagogique» (Legendre, 2005, p. 946). Étant donné que l'apprentissage n'est pas un phénomène qui est directement observable, ses manifestations, qui font suite à l'apprentissage et qui démontrent des «changements durables», doivent être perceptibles par des *indicateurs* démontrant une transformation ou un changement quant aux comportements liés aux apprentissages visés (p.ex. capacité à résoudre un problème mathématique suite à une intervention pédagogique).

Globalement, et par analogie, on peut considérer un objectif d'apprentissage comme une cible à atteindre. Les cibles ou les *objectifs* d'un cours sont les apprentissages que la professeure ou le professeur se propose de faire réaliser par les étudiantes et les étudiants dans le cadre d'un corpus de connaissances donné (Prégent, 1990; Miller, Linn & Gronlund, 2013).

De façon générale, l'absence d'objectifs d'apprentissage clairs et circonscrits peut avoir une incidence néfaste sur la qualité de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation des apprentissages. Ces carences dans la planification influencent grandement la cohérence dans l'acte pédagogique dans son ensemble et particulièrement sur l'évaluation des apprentissages. Par conséquent, on pourrait considérer que la présence d'objectifs d'apprentissage clairs et circonscrits offre une série d'avantages, à la fois pour les professeures et les professeurs et les étudiantes et étudiants (Prégent, 1990) :

1. Annoncer clairement ses intentions par l'entremise d'objectifs d'apprentissage (généraux et spécifiques)

2. Concevoir et mettre en œuvre des activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les objectifs d'apprentissage retenus;
3. Évaluer uniquement les objectifs par l'entremise des activités qui ont été véhiculées en salle de classe.

Le **premier avantage** fait en sorte que la professeure ou le professeur est en mesure d'annoncer à ses étudiantes et étudiants les finalités et les orientations de son cours de façon *claire, nette et précise* étant donné que les objectifs du cours lui permettent de préciser, en plus de la nature des sujets abordés dans le cours, la nature des apprentissages attendus (Prégent, 1990). Cet avantage rejoint un principe éducatif fondamental qui est la **transparence** dans le processus enseignement-apprentissage-évaluation (Bercier-Larivière et Forgette-Giroux, 1999).

Le **deuxième avantage**, c'est que la professeure ou le professeur doit choisir uniquement des approches pédagogiques et des stratégies d'enseignement qui permettent d'atteindre les objectifs visés; il serait en effet aberrant, voire illogique, d'utiliser des approches ne permettant pas d'atteindre pleinement les objectifs retenus (Prégent, 1990).

Le **troisième avantage**, et le plus important, c'est que la professeure ou le professeur doit établir une relation directe entre les objectifs d'apprentissage spécifiques et l'évaluation des apprentissages. ***Ainsi, lorsqu'elle ou il a rédigé des objectifs spécifiques, elle ou il a, par le fait même, précisé la nature des questions d'exams ou celle des critères d'évaluation d'un travail donné (Prégent, 1990).***

2.1. Les objectifs d'apprentissage généraux

Comme il fut mentionné antérieurement, l'objectif d'apprentissage vise à préciser les changements durables suite à un cours ou un programme de formation. Par conséquent, les objectifs généraux servent à donner une orientation particulière en ce qui concerne les finalités à atteindre dans un programme ou les apprentissages dans un cours. Ces finalités sont plutôt exprimées sous forme abstraite et présentent un large ensemble de caractéristiques anticipées ou de changements durables devant survenir chez un groupe d'étudiantes et d'étudiants suite à une séquence d'apprentissage prolongée (Legendre, 2005). Ces changements sont souvent exprimés sous forme de **compétences à développer et d'habiletés à acquérir**. De plus, l'objectif d'apprentissage général détermine le cheminement de l'apprentissage en fonction des trois grands domaines de l'apprentissage qui sont exprimés par diverses *taxonomies*. Ces trois grands domaines sont : ***l'apprentissage cognitif, l'apprentissage psychomoteur et l'apprentissage socioaffectif***.

Quoique tous ces domaines font partie de l'enseignement universitaire, il est vraisemblable que la grande majorité des apprentissages à ce niveau relève du domaine cognitif, peu importe les programmes de formation. Ne voulant surtout pas négliger les domaines psychomoteur et socioaffectif, le présent document est plutôt orienté vers la rédaction d'objectifs d'apprentissage du domaine cognitif. À cet égard, la taxonomie la plus connue et utilisée de façon répandue à travers le monde est celle développée par **Benjamin Bloom (1956)**. Cette taxonomie présente les objectifs d'apprentissage sous forme de continuum partant d'objectifs relevant d'habiletés cognitives plus simples (ex. la connaissance et la compréhension) vers des habiletés et compétences cognitives plus complexes (ex. la synthèse et l'évaluation).

Les **Tableaux 1 et 2** présentent une synthèse de la taxonomie de Bloom comprenant à la fois des exemples de verbes pouvant être exploités pour la rédaction d'objectifs généraux et spécifiques aux différents niveaux cognitifs et des éléments de contenus souvent exploités à ces divers niveaux de cette taxonomie. L'énoncé de l'objectif, selon le verbe utilisé, permet de déterminer la complexité attendue en termes d'apprentissages.

Tableau 1 : La taxonomie de Bloom

Connaissance	Savoir retransmettre ou reproduire avec justesse toute information, connaissance ou procédure préalablement acquises (donc, ce n'est pas le mécanisme de l'acquisition des connaissances, mais le fait de les avoir acquises pour pouvoir les restituer).
Compréhension	Se saisir de la nature et du sens des connaissances ou des mécanismes.
Application	Utiliser les connaissances antérieures acquises (dont les règles de procédure) dans de nouvelles situations pour tenter de résoudre, de meilleure façon ou de façon univoque, des problèmes.
Analyse	Morceler ou découper un objet ou de l'information selon ses parties, les examiner (tout en tentant de les comprendre ou d'en comprendre le fonctionnement ou la structure) en isolant les causes, en faisant des inférences, afin de pouvoir généraliser.
Synthèse	Mettre en application un ensemble de connaissances et d'habiletés afin de créer un objet nouveau, cohérent et original.
Évaluation	Porter un jugement sur la valeur de quelque chose en se basant sur ses connaissances, ses méthodes et ses valeurs afin de proposer un produit nouveau entier, selon un but précis et des protocoles établis.

Tableau 2 : La taxonomie de Bloom : verbes et contenus associés

Catégories	Verbes pour objectifs ou résultats d'apprentissage généraux (liste non exhaustive)	Verbes pour objectifs ou résultats d'apprentissage spécifiques (liste non exhaustive)	Contenus
Connaissances	Connaître, reconnaître, se rappeler, savoir	Nommer, répéter, se rappeler, énumérer, identifier, réciter, classifier	Faits, lieux, informations, objets, évènements, caractéristiques, vocabulaire
Compréhension	Comprendre, saisir le sens, transposer, extrapoler, interpréter, interpoler	Dire autrement, expliquer, décrire, donner, illustrer, représenter, résumer	Mot, phrase, idée, définition, signification, exemples nouveaux, relations, aspects, conséquences
Application	Appliquer, se servir, utiliser	Choisir une action, résoudre, trouver une solution, mettre en pratique, modifier	Nouvelle situation, problème, difficultés, situations
Analyse	Analyser, saisir l'organisation, trouver les structures	Expliquer, décrire, déduire, donner la cause, montrer le principe, donner le rôle, déceler, induire, détecter, distinguer, inférer	Causes, effets, principes, liens, évènements, conduites, appareil, parties, organes, erreur, sophisme, faits, hypothèses et arguments
Synthèse	Synthétiser, composer, créer, inventer, concevoir, élaborer	Planifier, rédiger, produire, dessiner, agencer, construire, modifier, formuler, combiner	Œuvre, rédaction, narration, description, couleurs, formes, histoire, théorie, structures, modèles, découvertes
Évaluation	Évaluer, juger, comparer	Décrire, montrer, justifier, motiver, expliquer, valider, décrire, argumenter, distinguer	Avantages, inconvénients, décisions, similitudes, difficultés, accord, désaccord, forces, faiblesses

Pour en revenir à la définition et aux caractéristiques de l'objectif d'apprentissage général, et en se référant à la taxonomie de Bloom, les verbes couramment utilisés reflètent la transformation visée **sans toutefois préciser les manifestations perceptibles et observables de cette transformation**. Par exemple :

Encadré 1

Dans un contexte de formation en sciences infirmières -

- L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de **comprendre** les fondements théoriques qui sous-tendent les soins gériatriques. (Niveau 2)

Comment fait-on pour déterminer s'il y a compréhension? Comment l'étudiante ou l'étudiant démontre-t-il cette compréhension?

Dans un contexte d'un cours de mathématiques -

- L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'**appliquer** diverses opérations mathématiques dans un contexte de résolution de problème. (Niveau 3)

Comment déterminer la nature de cette application? Quels sont les comportements de l'étudiante ou de l'étudiant qui vont permettre de déterminer si l'application est conforme aux visées désirées selon l'orientation de l'objectif d'apprentissage et du contenu associé?

Ces questions peuvent et doivent être répondues par l'entremise de **l'objectif d'apprentissage spécifique** qui est abordé plus en détail à la section 2.2.

Cependant, avant de compléter la présente section, il est de mise de signaler certaines nuances entre **les buts d'un programme, les objectifs d'apprentissage généraux d'un programme et les objectifs d'apprentissage généraux d'un cours**.

Selon Legendre (2005) le **but** réfère, d'un point de vue didactique, à un énoncé général d'intention et d'orientation qui explicite une ou quelques finalités. Des verbes comme **développer, former, éduquer, se familiariser, prendre conscience, initier, acquérir et approfondir** sont de bons exemples de verbes pour énoncer un but de programme. Ce type de verbe présente des intentions qui sont à l'infini avec autant d'envergure que l'on veut leur donner selon la nature et le cycle d'enseignement du programme en cause. Par exemple, nul ne peut contester le but de **développer** certaines attitudes, connaissances ou compétences dans le cadre d'un programme. Mais, dans le cadre d'un programme particulier, on **développe** jusqu'à quel point? Ce sont les objectifs d'apprentissage généraux de programmes, les objectifs d'apprentissage généraux et les objectifs d'apprentissage spécifiques de cours qui délimiteront le développement dans le cadre dudit programme. Les buts d'un programme demeurent globaux par ce que possédant une grande étendue et devraient être en lien avec les besoins perçus du milieu de la société contemporaine et de celle à venir.

L'objectif d'apprentissage général de programme et **l'objectif d'apprentissage général de cours** précisent tous les résultats attendus au terme d'un processus d'apprentissage. Dans les deux cas, ces objectifs sont d'ordre général et comme il a été mentionné antérieurement, sont souvent rédigés sous forme de **compétences à atteindre ou de connaissance ou d'habiletés à développer**. Il reste que l'objectif de programme vise à spécifier les grands résultats de l'apprentissage ou les finalités à atteindre **au terme du programme de formation**. Les objectifs d'apprentissage généraux liés à un cours visent plutôt à préciser les apprentissages visés **au terme dudit cours**. Afin de mieux illustrer les différences entre ces divers paliers de la planification, voici des exemples en provenance de divers programmes d'études :

Encadré 2***Dans le cadre d'un programme de 2^e cycle en éducation - administration scolaire...*****But de programme**

Ce programme vise à...

Initier les étudiantes et les étudiants à la recherche en administration scolaire (Tiré et modifié de la M.A. en administration de l'éducation – Université de Montréal).

Objectif d'apprentissage général de programme

À la fin de ce programme...

*L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'**analyser** des données en provenance de diverses méthodes d'analyse qualitative et quantitative dans l'étude de problématiques liées à la gestion d'établissements scolaires.*

Objectif d'apprentissage général de cours

À la fin de ce cours...

*L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'**analyser** des textes basés sur une méthode quantitative (Tiré et modifié du cours Méthodes quantitatives de recherche – Maîtrise en éducation, Université de Moncton).*

Dans le cadre d'un programme de 1^{er} cycle en histoire...**But de programme**

Ce programme vise à...

*Permettre aux étudiantes et étudiants à **approfondir** leurs connaissances sur l'évolution humaine.*

Objectif d'apprentissage général de programme

À la fin de ce programme...

*L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de **synthétiser** une connaissance du passé dans une démarche éthique et scientifique (Tiré du B.A. Histoire – Université Laval).*

Objectif d'apprentissage général de cours

À la fin de cours...

*L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de **connaître** les phases et les aspects majeurs de l'évolution historique du Canada depuis l'arrivée des premiers humains jusqu'à nos jours (Tiré et modifié du cours Histoire du Canada – Université Laval).*

Dans le cadre d'un cours de formation nutrition et diététique...**But de programme**

Ce programme vise à...

***Former** des professionnels et professionnelles de la santé spécialisés en nutrition capables de guider les individus et les groupes dans leurs choix et leurs habitudes alimentaires afin de prévenir les maladies et de favoriser le rétablissement et le maintien d'une santé optimale (Tiré du programme de B.Sc. Nutrition – Université de Moncton).*

Objectif d'apprentissage général de programme

À la fin de ce programme...

*L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'**appliquer** les principes de gestion dans les divers champs d'action de la diététique.*

Objectif d'apprentissage général de cours

À la fin de ce cours...

*L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'**analyser** les besoins nutritionnels de personnes atteintes de diverses conditions médicales.*

Dans le cadre d'un programme de 1^{er} cycle en physique...**But de programme***Ce programme vise à...***Développer** chez les étudiantes et étudiants la curiosité intellectuelle et l'esprit critique envers les sciences.**Objectif d'apprentissage général de programme***À la fin de ce programme...**L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'**appliquer** des concepts de différents domaines de la physique (c.-à-d. électromagnétisme, thermodynamique, physique moderne, etc.) à des problèmes complexes.***Objectif d'apprentissage général de cours***À la fin de ce cours...**L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de **comprendre** le fonctionnement et l'évolution des étoiles.*

En guise de conclusion à cette section, il n'y a pas de formule magique qui permet de déterminer le nombre optimal de buts et d'objectifs d'apprentissage généraux qu'un programme devrait comporter. Les buts sont très englobants, donc on peut s'imaginer se limiter à un nombre plutôt restreint soit entre trois à six buts. Les objectifs d'apprentissage de programme peuvent être plus nombreux et pourraient facilement se situer entre quatre et 12. Le cours universitaire typique de 3 crédits (45 heures de cours) pourrait comporter normalement de deux à six objectifs généraux. **Plusieurs facteurs peuvent être pris en considération** pour déterminer le nombre d'objectifs généraux de cours : cours de début de programme versus fin de programme; le cycle d'enseignement; la nature des apprentissages – connaissances générales versus analyses et applications plus spécifiques, etc. Par conséquent, il est très utile pour une professeure et un professeur, voire l'ensemble du corps professoral responsable d'un programme, de travailler de concert pour développer une vue d'ensemble de ce programme afin d'assurer une **progression logique** et une **cohérence interne**.

2.2. L'objectif d'apprentissage spécifique

L'objectif spécifique fait la jonction d'un contenu et d'une habileté en formulant, de la façon la plus précise possible, la compétence qu'une apprenante ou un apprenant doit acquérir ou améliorer pendant ou au terme d'une situation d'apprentissage (Legendre, 2005). Un objectif spécifique permet de faire le lien entre un sujet donné, une finalité du cours (objectif général) et la performance attendue de l'étudiante ou de l'étudiant. De façon sommaire, l'objectif spécifique:

- Est issu de la démultiplication d'un objectif général;
- Énumère les comportements ou les manifestations externes d'un changement interne (objectif général) ou des connaissances, habiletés ou compétences attendues de l'objectif général;
- Représente le comportement attendu de l'étudiante ou l'étudiant, c'est-à-dire une réaction ou un comportement observable (changement externe).

Les verbes utilisés dans la rédaction d'objectifs spécifiques sont des **verbes d'action qui permettent d'observer (directement ou indirectement) et d'évaluer la performance en cause avec un plus grand niveau de précision**.

3. La rédaction d'objectifs d'apprentissage : principes, considérations et autres exemples

Dans cette section, il est question d'exposer les éléments essentiels à la rédaction d'objectifs d'apprentissage généraux et spécifiques qui doivent être clairs, concis et, surtout, cohérents, afin de refléter de façon efficace les intentions pédagogiques de la professeure ou du professeur.

3.1 La rédaction d'objectifs d'apprentissage généraux

Comme il a été présenté antérieurement, les objectifs d'apprentissage généraux représentent les finalités d'un programme ou d'un cours, qu'elles soient liées à des connaissances, habiletés ou compétences à développer. L'objectif d'apprentissage général est un énoncé court de quelques lignes seulement, formulé du point de vue des finalités ou des résultats à atteindre au niveau des apprentissages et qui commence essentiellement par un *verbe*. Les objectifs d'apprentissage généraux relatifs à un programme ou cours peuvent être formulés en complétant l'exemple de phrase suivante :

À la fin de ce cours,

L'étudiante ou l'étudiant pourra,...sera en mesure de...

Pour compléter une telle phrase, la professeure ou le professeur aura recours à des énoncés qui débutent avec des verbes ou des expressions verbales générales faisant référence aux divers niveaux de la taxonomie de Bloom (Tableau 2). Les objectifs d'apprentissage généraux de programmes et de cours présentés à l'**Encadré 2** sont de bons exemples démontrant des apprentissages représentant différents niveaux de complexité cognitive.

3.2 La rédaction d'objectifs d'apprentissage spécifiques

L'objectif spécifique représente le niveau opérationnel des apprentissages visés dans un cours. Il est également constitué d'un énoncé court et orienté envers ce que les étudiantes et étudiants devront être en mesure de comprendre ou faire pour atteindre les objectifs d'apprentissage généraux ciblés dans le cours. Un objectif spécifique débute avec un **verbe d'action** (voir verbes – objectifs spécifiques au Tableau 2), **d'un ou plusieurs compléments** et, dans certains cas, des **conditions de réalisation**. Les compléments et les conditions de réalisation permettent de préciser davantage la nature et le contexte particulier de l'apprentissage, assurant ainsi un plus grand niveau de **congruence** entre l'objectif général d'apprentissage et les objectifs spécifiques qui en découlent.

Comme dans le cas de la rédaction d'objectifs généraux, il n'y a aucune formule de prescrite pour établir un nombre optimal d'objectifs spécifiques pour chaque objectif général de cours. En principe, selon la teneur de l'objectif général en question, on peut prévoir normalement **deux à six objectifs spécifiques**. Voici quelques exemples d'objectifs d'apprentissage spécifiques de cours liés aux objectifs d'apprentissage généraux de cours présentés dans l'**Encadré 2**. En examinant ces exemples, veuillez porter une attention particulière aux verbes utilisés entre les objectifs généraux (c.-à-d. portée globale et générale orientée vers un changement interne) et les objectifs spécifiques (c.-à-d. portée plus ciblée et orientée vers un comportement externe manifestant l'apprentissage désiré). De plus, remarquer les compléments et, dans certains cas, les conditions de réalisations offrant davantage un plus grand niveau de précision par rapport à ce que l'étudiante ou l'étudiant doit être en mesure d'accomplir en terme d'apprentissage :

Encadré 3

Dans le cadre d'un cours de 2^e cycle en éducation – administration scolaire (méthodes quantitatives de recherche) :

Obj. gén. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'analyser des textes basés sur une méthode quantitative dans l'examen d'enjeux associés à l'administration scolaire (Tiré et modifié du cours Méthodes quantitatives de recherche – Maîtrise en éducation, Université de Moncton).

<p><i>Obj. spéc. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'expliquer le sens des résultats obtenus de diverses analyses inférencielles à l'aide d'études de cas.</i></p>
<p>Dans le cadre d'un cours de 1^{er} cycle en histoire (Histoire du Canada) :</p> <p><i>Obj. gén. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de connaître les phases et les aspects majeurs de l'évolution historique du Canada depuis l'arrivée des premiers humains jusqu'à nos jours (tiré et modifié du cours Histoire du Canada – Université Laval)</i></p> <p><i>Obj. spéc. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de nommer les principales premières nations autochtones qui habitaient sur le territoire actuel du Canada avant l'arrivée des premiers Européens.</i></p>
<p>Dans le cadre d'un cours de 1^{er} cycle en physique (Astronomie) :</p> <p><i>Obj. gén. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de comprendre le fonctionnement et l'évolution des étoiles.</i></p> <p><i>Obj. spéc. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'expliquer la nucléosynthèse des éléments dans les étoiles.</i></p>
<p>Dans le cadre d'un cours de formation de 1^{er} cycle en nutrition et diététique (Nutrition clinique) :</p> <p><i>Obj. gén. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'analyser les besoins nutritionnels de personnes atteintes de diverses conditions médicales.</i></p> <p><i>Obj. spéc. - L'étudiante ou l'étudiant sera en mesure de dépister les carences nutritionnelles de patients gériatriques atteints de diverses conditions médicales à l'aide d'études de cas.</i></p>

Voici un autre exemple explicitant les objectifs généraux et spécifiques dérivés d'un cours universitaire de 1^{er} cycle. Cet exemple illustre très bien le lien entre les objectifs, le contenu et l'évaluation du cours. Ce genre de tableau peut servir comme **outil de planification à moyen et long terme** et peut même être intégré dans le plan de cours permettant aux étudiantes et étudiants de voir, dans un coup d'œil, le déroulement du cours suggéré.

Tableau 3 : Extrait d'un plan de cours présentant une planification à long terme démontrant les liens entre les objectifs d'apprentissage généraux et objectifs d'apprentissages spécifiques, contenu de cours et évaluation des apprentissages (Adapté du cours SANT 1003 – Université de Moncton).

N° de cours/ date	Objectifs d'apprentissage généraux	Objectifs d'apprentissage spécifiques	Activités pédagogiques: individuelles (I), en équipe (É), classe (C)	Évaluation
3 10 sept.	Utiliser des méthodes d'autoapprentissage facilitant le renouvellement continu de connaissances et de compétences	3.1 Choisir divers moyens de mettre en relation les principaux concepts d'un objet d'étude, par exemple un organisateur graphique.	Schématisation (atelier théorique) (E et I)	CLIC (17 octobre) Déposer les quatre schémas de groupe dans la boîte à dépôt en indiquant celui qui doit être corrigé (7 points)
4 15 sept.			Présentation du contenu associé (C)	
			Pratique examen sur CLIC (I)	Examen (final)
			Vérification accès modules SAÉÉ	
9 1 oct.	Interpréter les ressources documentaires	9.1 Définir les compétences informationnelles	Présentation du contenu associé (C) (bibliothécaire)	Examen final et projet

	propres aux sciences de la santé	9.2 Expliquer l'importance des compétences informationnelles lors des études universitaires.		
16 5 nov.	Créer une banque de ressources documentaires propres aux sciences de la santé	16.1 Produire un portfolio électronique et y présenter les entrées exigées (atelier théorique)	Présentation du contenu associé (C)	Examen final Portfolio à remettre 5 déc.

4. Conclusion

La teneur et la précision des objectifs d'apprentissage ont une grande incidence sur la qualité de nos programmes et de nos cours. Un programme ou un cours sans objectifs d'apprentissage clairement définis sont, par analogie, comparables à courir une course sans avoir de fil d'arrivée. Comment déterminer si nous sommes rendus?! Le défi comme professeure ou professeur est de déterminer divers points d'ancrage dans nos programmes et dans les cours qui les constituent, dans le but d'établir un continuum progressif et logique assurant une plus grande qualité pédagogique incluant des pratiques évaluatives de l'apprentissage étudiant plus **juste et équitable**.

Le contenu présenté dans ce document représente une synthèse d'un sujet beaucoup plus vaste. À cet égard, **l'Annexe A** présente un résumé schématique de la nomenclature mise de l'avant dans ce guide illustrant, d'un coup d'œil, les différents niveaux de la planification de programmes et de cours. Il est souhaité que les principes, considérations et exemples exposés dans ce guide puissent servir au personnel académique (corps professoral, gestionnaires, administratrices et administrateurs) dans leurs tâches respectives. Il est important que nous puissions, comme établissement, continuer à offrir des programmes de grande qualité et une expérience éducative hors pair à nos étudiantes et à nos étudiants. Un apprentissage de qualité commence par une planification claire et concise!

Références

- Bercier-Larivière, M. et Forgette-Giroux, R. (1999). L'évaluation des apprentissages scolaires : une question de justesse. *La revue canadienne de l'éducation*, 24(2), 169-182.
- Bloom B.S. (1956). *Taxonomy of Educational Objectives, Handbook I: The Cognitive Domain*. New York: David McKay Co Inc.
- Bok, D. (2008). *Our Underachieving Colleges: A Candid Look at How Much Students Learn and Why They Should Be Learning More*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Gronlund, N. & Brookhart, S. (2008). *Gronlund's Writing Instructional Objectives*. Upper Saddle River, N.J.: Pearson.
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation*. Montréal, QC : Guérin.
- Miller, M.E, Linn, R.L., & Gronlund, N.E. (2013) *Measurement and Assessment in Teaching*. New York, N.Y.: Pearson.
- Morrisette, D. (1993). *Les examens de rendement scolaire*. Les presses de l'Université Laval. Ste-Foy, QC.
- Prégent, R. (1990). *La préparation d'un cours*. Montréal, QC : Les presses inter polytechnique.

Annexe A

La nomenclature dans l'élaboration et la planification de programmes et de cours

But de programme

Énoncé général d'intention et d'orientation qui explicite une ou quelques finalités du programme.

Verbes : développer, éduquer, se familiariser, prendre conscience, initier, acquérir, approfondir, etc.

Objectif d'apprentissage général de programme

L'objectif d'apprentissage de programme vise à préciser les **changements internes et durables** suite à un programme de formation. Les objectifs généraux de programme servent à donner une orientation particulière en ce qui concerne les apprentissages à développer au terme d'un programme.

Verbes: connaître, comprendre, appliquer, analyser, évaluer, etc...(voir Tableau 2, p. 3)

Objectif d'apprentissage général de cours

L'objectif d'apprentissage de cours vise à préciser les **changements internes et durables** à la fin d'un cours. Les objectifs généraux de cours servent à donner une orientation particulière en ce qui concerne les apprentissages à développer au terme du cours.

Verbes: connaître, comprendre, appliquer, analyser, évaluer, etc...(voir Tableau 2, p. 3)

Objectif spécifique de cours

L'objectif spécifique fait la jonction d'un contenu et d'une habileté en formulant, de la façon la plus précise possible, la compétence qu'un apprenant doit acquérir ou améliorer pendant ou au terme d'une situation d'apprentissage. Cette **manifestation externe** doit être la plus observable possible.

Verbes (action): énumérer, décrire, résumer, créer, justifier, etc. (Voir Tableau 2, p.3)